

L'APPROVISIONNEMENT DE BRAZZAVILLE EN CIMENT

Raymond BITEMO

CEG du Drapeau Rouge

Le phénomène du développement rapide de Brazzaville pose de nombreux problèmes parmi lesquels celui de l'approvisionnement en ciment. Ce matériau de construction est actuellement dans la capitale un élément nécessaire pour tous les travaux de génie civil et est déterminant, dans une certaine mesure, pour le développement économique et social.

Le ciment consommé à Brazzaville est à la fois produit par la cimenterie nationale et importé.

La cimenterie Domaniale de Loutété (CIDOLOU), implantée à environ 200 km au sud-ouest de Brazzaville, sur le CFCO, produit du ciment depuis 1968. L'usine originelle, d'une capacité de 80.000 t par an, devait couvrir à l'époque les besoins du Congo et de la R.C.A. Mais du fait de nombreux problèmes techniques et gestionnaires, l'usine ne produisait plus à pleine capacité. La production atteinte chaque année était faible (à peu près la moitié de la capacité prévue). Elle ne permettait même pas de couvrir les besoins de la capitale dont la consommation annuelle d'environ 60 000 t, dépassait largement la production nationale. Les quantités expédiées à Brazzaville représentaient environ la moitié de la production de la CIDOLOU. Cependant, l'approvisionnement, déjà faible, était également irrégulier à cause de la fourniture insuffisante de wagons CFCO à la CIDOLOU.

En septembre 1983, à la suite d'un incendie qui avait endommagé le broyeur et le rhéostat, l'usine cessa de produire. Des travaux de réfection et d'agrandissement sont entrepris pour porter la capacité de production de l'usine à 250 000 t par an. Depuis la reprise de la production en Mai 1985, la CIDOLOU fonctionne à plein rendement mais évacue difficilement le ciment produit vers les grands centres de consommation comme celui de Brazzaville du fait du problème de transport. En effet, l'entreprise, ne disposant pas de wagons privés, dépend entièrement du CFCO pour le transport du ciment. Malheureusement, la fourniture de wagons irrégulière et insuffisante ne permet pas à l'usine d'évacuer le produit fini à un rythme adapté au niveau de production. Cette inadéquation entre le rythme de production et

le transport a entraîné l'arrêt technique d'une partie de l'usine en février-mars pour permettre d'évacuer partiellement le ciment stocké dans les trois silos d'une capacité totale de 18 000 t. Ainsi, l'approvisionnement de la capitale par la CIDOLOU reste toujours faible et irrégulier.

Brazzaville reçoit également du ciment importé de divers pays, notamment de la République du Zaïre et de l'Espagne. De 1973 à 1985, des quantités importantes mais variables suivant les années, provenaient du Zaïre pour pallier l'insuffisance des approvisionnements de la ville par la CIDOLOU (36 055 t en 1980; 64 060 t en 1981 etc.). On a cessé d'importer le ciment zaïrois en mars 1985 au profit du ciment espagnol importé par les "silos à ciment du Congo" (SIACIC) ; une entreprise d'Etat à caractère commercial a été créée en février 1982 pour importer de l'Espagne un million de tonnes de ciment pendant 5 ans, dans le but de compléter la production de la CIDOLOU agrandie, qui ne suffisait plus à satisfaire les besoins prévisionnels du Plan Quinquenal 1982-1986, fixés à 291 500 t en 1985 et 332 500 t en 1986. Ainsi, deux silos de 5000 t chacun sont respectivement installés à Pointe-Noire et à Brazzaville. Pour le transport du ciment, l'entreprise possède une trentaine de wagons spéciaux de 50 t chacun assurant la navette entre Point-Noire et Brazzaville. Mais l'insuffisance de moyens de traction au niveau du CFCO augmente la durée de rotation des wagons et retarde souvent l'approvisionnement du silo de la capitale, régulièrement en rupture de stock. Et lorsque ces ruptures de stock coïncident avec l'absence du ciment de la CIDOLOU sur le marché (ce qui est fréquent), Brazzaville connaît alors pendant une à deux semaines, de graves pénuries qui perturbent surtout les activités des petits consommateurs. Les premières livraisons de ciment dans la ville s'accompagnent généralement d'une forte spéculation de 20 % en moyenne sur les prix de vente au détail.

D'avril à décembre 1985, SIACIC a expédié à Brazzaville 24 929 t de ciment au total, soit 39 % des importations globales effectuées par cette entreprise. Ajoutons également que, suivant les années, Brazzaville enregistre l'entrée de petites quantités de ciment provenant des pays socialistes (URSS, Cuba, Chine) pour réaliser des projets prévus dans le cadre de la coopération bilatérale entre le Congo et chacun de ces pays.

Brazzaville reçoit en moyenne 60 000 t de ciment par an dont 10 000 t environ sont réexpédiées vers le Nord et le Pool. Avec une consommation urbaine de 50 000 t par an, la capitale du Congo est le plus grand centre de consommation du pays. Ce fait met en évidence l'existence d'un potentiel d'expansion dû à l'importance des constructions tant publiques que privées. La consommation urbaine qui représentait 45 % de la consommation nationale en 1980, n'en représente plus que 30 % en 1985. Cette diminution sensible de la consommation s'explique par des facteurs

conjoncturels défavorables. En effet, le "glissement" du Plan Quinquenal depuis 1984 et l'application du Programme d'Ajustement structurel (P.A.S.) en 1985, ont eu pour effets la baisse du pouvoir d'achat des citoyens et surtout la diminution des grands travaux de construction financés par l'Etat.

Le marché étant réduit, la CIDOLOU et SIACIC, deux entreprises d'Etat, se livrent à une concurrence acharnée pour écouler leurs produits respectifs. SIACIC, pratiquant des prix de vente compétitifs, a eu l'avantage sur le marché brazzavillois pendant quelques mois. Cette situation, préjudiciable à la Cidolou, a été réglée en juillet 1985 par un texte du Ministère du Commerce harmonisant les prix de vente du ciment de toutes origines. Malgré cela, un problème d'ordre juridique demeure encore entre les deux entreprises : la CIDOLOU ayant depuis 1968, le monopole de production et de commercialisation du ciment sur l'ensemble du territoire national et, compte tenu de sa production et du marché actuel, refuse de céder une partie du marché à SIACIC à laquelle elle demande d'arrêter l'importation et d'alimenter ses silos avec le ciment en vrac produit par la CIDOLOU. En attendant les décisions des autorités compétentes, SIACIC poursuit normalement ses activités.

Le ciment est consommé à Brazzaville par trois catégories d'utilisateurs :

- les entreprises de construction et des travaux publics sont les plus gros consommateurs de ciment (50 %), parce qu'ils sont les principaux exécutants de grands travaux de construction financés par l'Etat et par des organismes internationaux ;
- les ménages absorbent environ 35 % de ciment pour la construction des maisons d'habitation ou de commerce, des tombes et la réalisation de petits travaux divers. Leur consommation, faible en saison des pluies, augmente fortement lors des trêves pluviales. C'est d'ailleurs à ces périodes que l'on constate une demande élevée de ciment dans la ville.
- Les services et administrations tels que la municipalité, la S.N.E, la S.N.D.E., et l'O.N.P.T., consomment près de 15 % de ciment pour réaliser divers travaux dans le cadre de leurs activités.

La consommation de ciment par quartier est cependant disparate et difficile à déterminer en raison de l'emploi diffus du ciment dans la ville. Dans une ville du tiers monde comme Brazzaville, en pleine croissance et où les problèmes du logement, de canalisation des eaux de pluie, d'aménagements divers se posent avec acuité par leur insuffisance et leur qualité, le ciment représente un des éléments fondamentaux en mesure de contribuer à leur résolution. Malheureusement, pour diverses raisons, l'offre qui ne correspond pas à la demande,

engendre de nombreux problèmes au niveau de la commercialisation et de la consommation. Une politique cimentière harmonieuse et réaliste mérite d'être mise en place par les autorités compétentes pour permettre à la ville de se développer normalement et aux citoyens d'accéder au bien-être avec un habitat adéquat.

Journées d'Etude sur Brazzaville.

Actes du colloque

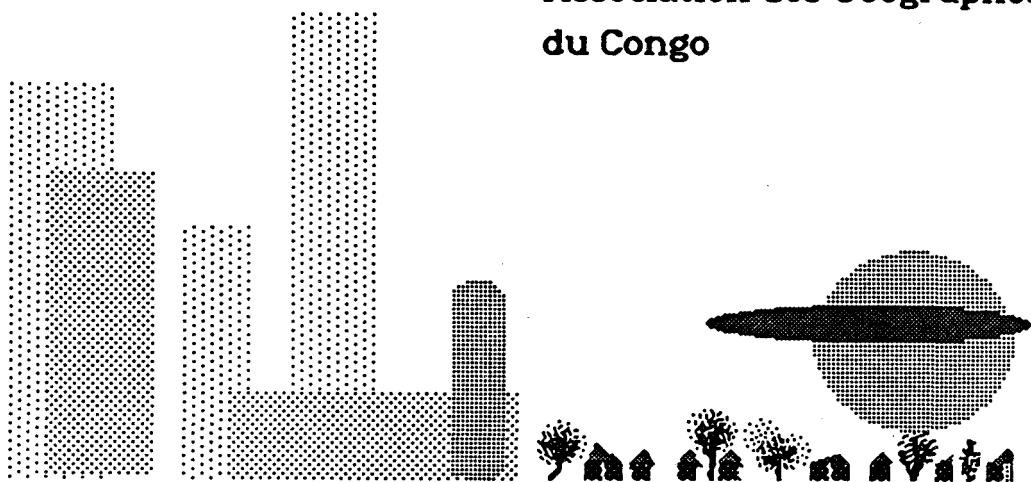
Brazzaville, 25-28 avril 1986.

ORSTOM

Santé Urbanisation

AGECO

**Association des Géographes
du Congo**



**Publié avec le concours de la Mission Française
de Coopération et d'Action Culturelle.**

Brazzaville. R. P. Congo.